



FOCUS *Bulletin*

SEPTEMBRE 2013



DANS CE NUMÉRO

- Affaires du Conseil
- Activités du Conseil
- Nouvelles réglementaires
- Nouvelles du gouvernement
- Nouvelles sur l'industrie
- Évènements à venir

AFFAIRES DU CONSEIL

RÉUNION DU COMITÉ DES REDEVANCES DU 24 MAI 2013

Ordonnance sur les redevances à payer pour la commercialisation des poulets au Canada

Le 24 mai 2013, le Comité sur les redevances a approuvé deux modifications de l'*Ordonnance sur les redevances à payer pour la commercialisation des poulets au Canada*. La première modification prescrit une réduction du taux de redevance de l'Ontario de 0,04 ¢ par kg de poids vif, qui est entrée en vigueur le 16 juin 2013. Cette modification réduit la redevance totale de l'Ontario de 2,08 à 2,04 ¢ par kg (poids vif). La deuxième modification prescrit une augmentation du taux de redevance du Québec de 0,16 ¢ par kg de poids vif, qui est entrée en vigueur le 1er juillet 2013. Cette modification augmente la redevance totale du Québec à 1,97 ¢ par kg (poids vif). Les deux modifications expirent le 30 mars 2014.

Ordonnance sur les redevances à payer pour la commercialisation des dindons du Canada

Le 24 mai 2013, le Comité sur les redevances a approuvé la modification proposée de l'*Ordonnance sur les redevances à payer pour la commercialisation des dindons du Canada*. La modification prescrit une augmentation du taux de redevance du Québec de 0,16 ¢ par kg de dindon (poids vif), ce qui se traduit par une augmentation de la redevance totale du Québec de 4,40 à 4,56 ¢ par kg (poids vif). Cette augmentation entre en vigueur le 4 juin 2013 et elle expirera le 31 mars 2014.

RÉUNION DU CONSEIL DU 17 JUIN 2013

Producteurs de poulet du Canada (PPC)

Les membres du Conseil ont examiné les modifications proposées au *Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation des poulets* pour la période d'allocation A-119, qui s'étend du 11 août au 5 octobre 2013.

suite page 2



COMMENTAIRES OU QUESTIONS?

Conseil des produits agricoles du Canada

Ferme expérimentale centrale
960, avenue Carling, Édifice 59
Ottawa (Ontario) K1A 0C6

Téléphone : 613-759-1555

Télécopieur : 613-759-1566

Téléscripteur/ATMS : 613-759-1737

fpcc-cpac.gc.ca





En examinant les modifications proposées à la réglementation sur le contingentement, le Conseil a constaté que l'allocation totale de 219 241 665 kg de poids vif pour la période A-119 satisfaisait aux exigences de la *Loi sur les offices des produits agricoles* (LOPA), de l'*Accord fédéral-provincial* de l'Office, ainsi qu'aux règlements généraux de ce dernier, et à ce titre, a approuvé les modifications.

Les membres ont fait remarquer que les stocks en entrepôt ont légèrement augmenté mais que les niveaux des stocks, moins les quarts de poulet et les morceaux de poulet divers, se situent encore dans les plages cibles établies par l'Office. De plus, les prix de gros, à l'exception du prix pour les ailes de poulet, sont restés à des niveaux supérieurs à ceux constatés au cours des années précédentes.

Ils comprennent les difficultés auxquelles les PPC ont dû faire face pour élaborer une méthode d'allocation qui inclut l'avantage comparatif de la production. Le Conseil et les PPC reconnaissent tous deux le besoin de mettre en place une méthode d'allocation qui soit conforme au paragraphe 23(2) de la Loi et qui peut être utilisée pour l'établissement d'allocations futures.

A-119

ANNEXE (articles 1, 5 et 7 à 10) LIMITES DE PRODUCTION ET DE COMMERCIALISATION DU POULET POUR LA PÉRIODE COMMENÇANT LE 11 AOÛT 2013 ET SE TERMINANT LE 5 OCTOBRE 2013			
Article	Province	Production assujettie aux contingents fédéraux et provinciaux (en poids vif) (kg)	Production assujettie aux contingents fédéraux et provinciaux d'expansion du marché (en poids vif) (kg)
1.	Ont.	69 159 430	1 600 000
2.	Qc	56 523 084	4 591 012
3.	N.-É.	7 428 795	0
4.	N.-B.	5 992 518	0
5.	Man.	8 896 678	457 500
6.	C.-B.	30 541 612	2 200 000
7.	Î.-P.-É.	781 174	0
8.	Sask.	7 476 543	1 046 716
9.	Alb.	19 274 878	325 000
10.	T.-N.-L.	2 946 725	0
Total		209 021 437	10 220 228

RÉUNION DU CONSEIL DU 27 AOÛT 2013

Producteurs de poulet du Canada (PPC)

Au cours de cette réunion, les membres ont étudié les modifications proposées au *Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation des poulets* pour la période d'allocation A-120, qui s'étend du 6 octobre au 30 novembre 2013.

En examinant les modifications proposées à la réglementation sur le contingentement, le Conseil a constaté que l'allocation totale de 215 148 755 kg de poids vif pour la période d'allocation A-120 satisfaisait aux exigences de la LOPA, de l'*Accord fédéral-provincial* de l'Office, ainsi qu'aux règlements généraux de ce dernier, et à ce titre, a approuvé les modifications.

Les membres du Conseil ont fait remarquer que, en date du 1er août 2013, les stocks en entrepôt, moins les quarts de poulet et les morceaux de poulet divers, avaient diminué de 6,1 % par rapport au 1er juillet 2013 et qu'ils avaient chuté à des niveaux se situant dans les portées légitimes de l'Office depuis octobre 2012. De plus, les prix de gros, à l'exception du prix pour les ailes de poulet, sont restés à des niveaux supérieurs à ceux constatés au cours des quatre dernières années.

A-120

ANNEXE (articles 1, 5 et 7 à 10) LIMITES DE PRODUCTION ET DE COMMERCIALISATION DU POULET POUR LA PÉRIODE COMMENÇANT LE 6 OCTOBRE 2013 ET SE TERMINANT LE 30 NOVEMBRE 2013			
Article	Province	Production assujettie aux contingents fédéraux et provinciaux (en poids vif) (kg)	Production assujettie aux contingents fédéraux et provinciaux d'expansion du marché (en poids vif) (kg)
1.	Ont.	68 129 691	1 250 000
2.	Qc	55 681 491	4 351 147
3.	N.-É.	7 217 879	0
4.	N.-B.	5 903 294	0
5.	Man.	8 718 061	457 500
6.	C.-B.	30 086 693	2 070 000
7.	Î.-P.-É.	787 362	0
8.	Sask.	7 362 493	1 030 749
9.	Alb.	18 904 945	325 000
10.	T.-N.-L.	2 872 450	0
Total		205 664 359	9 484 396



ACTIVITÉS DU CONSEIL

Départ de Ed De Jong

En juin dernier, Ed De Jong a terminé son mandat de six ans à titre de membre du Conseil des produits agricoles du Canada. Durant son mandat, M. De Jong a fait preuve d'une grande compréhension des industries soumises à une gestion de l'offre. Son point de vue à la table du Conseil a été d'un apport précieux pour l'avancement des objectifs opérationnels du CPAC et son dévouement a contribué à la réalisation de la mission et du mandat du Conseil. Pour le CPAC, les connaissances sur le secteur agroalimentaire que possède M. De Jong, alliées à sa grande expérience en agriculture et à son expertise opérationnelle considérable, ont été précieuses. Les membres du Conseil et le personnel du CPAC lui souhaitent la meilleure des chances dans ses nouveaux projets.

Réunions de l'été

Le président du CPAC, les membres du Conseil ainsi que le personnel ont participé l'été dernier à diverses réunions nationales des Offices et rencontré des intervenants de l'industrie et des représentants de régions et d'offices de commercialisation provinciaux. Monsieur Pellerin a fait un exposé à quelques-unes de ces réunions et il a saisi cette occasion pour informer les participants du travail continu que le CPAC a effectué sur ses objectifs stratégiques pour 2012-2015, en soulignant l'importance de sa lettre de mandat et les attentes du ministre de l'Agriculture. Monsieur Pellerin a aussi expliqué les avantages de la création d'offices de promotion et de recherche dans les secteurs régis par la gestion de l'offre.

Annonce un prélèvement à l'importation du bœuf

Le 30 juillet, le ministre de l'Agriculture, Gerry Ritz, Chuck MacLean, président de Bœuf Canada et le président du CPAC Laurent Pellerin, ont annoncé un prélèvement à l'importation qui permettra de nouveaux investissements dans la recherche et le développement de marchés pour l'industrie canadienne du bœuf. Cette modification à l'*Ordonnance sur les redevances à payer pour la recherche, le développement des marchés et la promotion des bovins de boucherie* équivalente à 1 \$ par tête de bétail s'appliquera aux importateurs de bovins domestiques. Bœuf Canada prévoit recueillir environ 800 000 \$ par année au moyen du prélèvement à l'importation; ces fonds vont permettre d'améliorer la rentabilité de l'industrie canadienne du bœuf.

Cette modification aidera les producteurs de bœuf à élargir leurs marchés et à accroître leurs ventes et à financer des projets de



recherche. Ils pourront en plus fournir davantage de renseignements sur les produits du bœuf aux consommateurs canadiens.

Bœuf Canada, anciennement connu sous le nom d'Office canadien de recherche, de développement des marchés et de promotion des bovins de boucherie, a été créé en 2002 en vertu de la partie III de la *Loi sur les offices des produits agricoles*. L'Office a été créé pour financer les initiatives de promotion et de recherche et il fut le premier office de promotion et de recherche créé en vertu de la LOPA.

Les offices de promotion et de recherche permettent aux groupes agricoles d'effectuer des travaux de recherche sur les produits génériques et de faire la promotion de ces produits, et ce, afin d'élargir leurs marchés et d'accroître leurs ventes par le biais de la publicité. Le CPAC supervise les offices établis aux termes de la LOPA pour s'assurer qu'ils atteignent leurs objectifs. Il contribue ainsi à promouvoir le dynamisme et l'efficacité du secteur agricole canadien.

NOUVELLES RÉGLEMENTAIRES

Le point sur la Loi sur la commercialisation des produits agricoles (LCPA)

Le CPAC continue de consulter activement les offices provinciaux de commercialisation, les détenteurs de pouvoirs conférés en vertu de la LCPA, ainsi que leurs homologues des régions provinciales, afin de poursuivre les efforts de révision administrative de la LCPA. Six nouvelles ordonnances sur la délégation de pouvoirs en vertu de la LCPA ont été publiées ce jour dans la Gazette du Canada, Partie I. Les ordonnances proposées ont été transmises au Secrétariat du Conseil du Trésor pour examen et approbation finale par le gouverneur en conseil lorsque le Parlement reprendra ses travaux.



NOUVELLES DU GOUVERNEMENT

Réunion annuelle des ministres FPT de l'Agriculture

Le 19 juillet 2013, les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux (FPT) de l'Agriculture ont clos leur réunion annuelle qui portait principalement sur le potentiel de *Cultivons l'avenir 2* de stimuler l'innovation et la croissance des marchés dans le secteur de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agro industriels du Canada.

Cultivons l'avenir 2 représente un grand pas en avant pour le secteur canadien de l'innovation et fait les investissements stratégiques nécessaires pour promouvoir l'innovation et élargir les marchés. Le gouvernement est extrêmement fier de sa collaboration et du dévouement qui fait preuve d'assurer que les agriculteurs, les transformateurs et les exportateurs canadiens sont en mesure de tirer pleinement profit des débouchés commerciaux qui s'offrent à eux sur les marchés mondiaux.

Les deux ordres de gouvernements reconnaissent l'importance d'avoir un secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire solide comme catalyseur pour la création de nouveaux emplois et la stimulation de la croissance d'un océan à l'autre. Le programme de commerce audacieux du Canada, qui vise à maintenir et à accroître les débouchés à l'exportation sur les marchés traditionnels et les marchés émergents, vient compléter *Cultivons l'avenir 2*. Dans ce contexte, les ministres ont réitéré leur soutien à la gestion de l'offre.

Par ailleurs, les ministres se sont dits extrêmement déçus de la réglementation des États-Unis obligeant la mention du pays d'origine sur l'étiquette qui continue de nuire à l'industrie de l'élevage du Canada. Ils ont déclaré être plus que jamais déterminés à défendre les éleveurs de bovins et de porcs contre ces mesures injustes.

Les ministres ont aussi eu droit à une présentation sommaire sur les activités de modernisation de la salubrité des aliments qui sont menées dans le cadre du Plan d'action pour assurer la salubrité des aliments au Canada du gouvernement fédéral. Ces activités visent à renforcer davantage le système canadien reconnu mondialement et ainsi à mieux protéger les familles canadiennes. Conformément à ce plan, l'Agence canadienne d'inspection des aliments adoptera une nouvelle réglementation simplifiée et plus rigoureuse sur les aliments pour rendre exécutoire la *Loi sur la salubrité des aliments au Canada*.

L'Agence est aussi en pleine campagne de consultation sur la modernisation de l'étiquetage des aliments.

Les ministres ont discuté de la stratégie pour la création d'un réseau de surveillance intégré de la salubrité des aliments, visant à lier les laboratoires alimentaires fédéraux, provinciaux et privés. Ils ont demandé la réalisation d'un dossier d'analyse pour mieux repérer les menaces de maladies d'origine alimentaire et mieux intervenir dans de tels cas. Ils se sont entendus pour dire que la mise en place d'un système de traçabilité pour les bovins, les porcs, la volaille et les moutons demeure prioritaire et ont favorisé la mise en œuvre d'un système économique et durable, en collaboration avec le secteur.

Source : www.agr.gc.ca



Solide soutien que le GdC apporte à l'industrie bovine de classe mondiale du Canada

Le ministre de l'Agriculture Gerry Ritz et le ministre du Commerce international Ed Fast ont rencontré le 19 septembre 2013 des membres de l'industrie bovine lors du deuxième forum annuel de Bœuf Canada Inc. Ils ont discuté avec certains intervenants clés de l'industrie des diverses façons dont cette dernière et le gouvernement travaillent ensemble pour élargir l'accès aux marchés et accroître les exportations. Ils ont discuté également des prochaines mesures à prendre pour défendre énergiquement les intérêts canadiens dans le secteur.

Le Gouvernement du Canada (GdC) est solidaire de l'industrie bovine dans ses efforts pour reconquérir d'anciens marchés et en ouvrir de nouveaux, ce qui apportera des débouchés supplémentaires à nos producteurs et exportateurs. L'augmentation des exportations s'accompagne de la création d'emplois pour les Canadiens, de la hausse des revenus des agriculteurs et de la croissance à long terme de l'économie canadienne.

suite page 5



Depuis 2006, le GdC déploie beaucoup d'efforts pour ouvrir, rouvrir ou élargir l'accès aux marchés des bovins et des produits du bœuf de première qualité en recourant à une approche scientifique du commerce. Le gouvernement et l'industrie continuent à collaborer activement afin d'élargir l'accès aux marchés dont bénéficient les producteurs de bovins vivants et de viande bovine. Leurs efforts constants ont conduit à de nombreuses réalisations d'importance ces dernières années. Reconnaisant que la science et l'innovation sont des éléments fondamentaux qui aideront le secteur à améliorer sa compétitivité, le gouvernement a annoncé, en août, un investissement de 14 millions de dollars dans une grappe de recherches sur le bœuf conduite par l'industrie, qui améliorera la compétitivité de l'industrie bovine du Canada.

Cette année, le forum annuel de Bœuf Canada Inc. porte sur la promotion de la marque. La promotion des produits alimentaires du Canada sur les marchés mondiaux est un volet d'importance de Cultivons l'avenir 2 (CA 2). Les gouvernements ont accepté d'y investir plus de 3 milliards de dollars sur cinq ans pour encourager l'innovation, la compétitivité et le développement des marchés. Aux termes de CA 2, les gouvernements continuent à renforcer les activités sur l'accès aux marchés en recourant à notre service de délégués commerciaux, à des foires commerciales, à la promotion de la marque et à des rapports sur les marchés.

Source : www.agr.gc.ca

NOUVELLES SUR L'INDUSTRIE

Sondage de 2013 auprès des producteurs

Les Producteurs de poulet du Canada effectuent environ tous les six ans un sondage auprès des producteurs qui sert à planifier efficacement les activités et les communications et surtout à déterminer ce que les producteurs attendent des PPC dans de très nombreux domaines. Il porte sur des sujets tels que la taille et la diversité des exploitations agricoles, l'emploi, la salubrité des aliments, les soins aux animaux et la connaissance ou l'intérêt à l'égard du commerce international.

Un minimum de 1 100 participants au sondage en ligne est nécessaire afin qu'ils puissent avoir un bon échantillon valable et représentatif. Le sondage a été émis en ligne vers la fin du mois d'août et les producteurs auront environ huit semaines pour le remplir. Il y aura également une partie du sondage qui ne sera effectuée que par téléphone, celle-ci concerne les producteurs que les offices provinciaux considèrent être des parties intéressées qui ne sont toutefois pas aussi souvent connectées. Pour de plus amples informations veuillez communiquer avec les PPC.

Nouvel exécutif du CCTOV

Lors de l'assemblée générale annuelle du Conseil canadiens des transformateurs d'œufs et de volailles (CCTOV), tenue le 16 juin 2013 à Banff, en Alberta, l'exécutif a été élu parmi les directeurs de secteur élus en février dernier. Le conseil d'administration de 2013-2014 est constitué comme suit :

Secteur	Directeurs	Exécutif
Fédération canadienne des couvoirs	Rick Weiss Gerry Kennie	Vice-président
Classement des œufs	Hank Lammers Bert Harman	
Surtransformateurs d'œufs	Aaron Kwinter Ian McFall	
Transformateurs primaires de poulet	Rene Proulx Jeff McDowell	Secrétaire
Transformateurs primaires de dindon	Craig Evans Reg Cliche	Président
Surtransformateurs de volaille	Lucy McKee Scott Cummings Mike Vanderpol	Trésorier Ancien président

Canadian
Hatching Egg
Producers



Les Producteurs
d'œufs d'incubation
du Canada

L'Alberta et la Saskatchewan se joignent aux POIC

Le 18 juillet 2013, les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC) ont annoncé que les Alberta Hatching Egg Producers et le Saskatchewan Broiler Hatching Egg Producers' Marketing Board se sont joints officiellement à l'organisation nationale. La réalisation de l'*Accord fédéral-provincial* a été célébrée le 16 juillet 2013, lors de la réunion d'été des POIC, qui s'est tenue à Waskesiu, en Saskatchewan. Le CPAC félicite les POIC en cette grande occasion et il est fier de leurs efforts et de leur dévouement envers ce secteur.

Les POIC ont toujours collaboré étroitement avec les offices de l'Alberta et de la Saskatchewan pour aider à créer une organisation qui est davantage simplifiée et adaptée. Dans une perspective d'avenir, des pourparlers sont déjà en cours avec les deux autres provinces qui produisent des œufs d'incubation de poulet à chair, soit la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.

suite page 6



Dans le cadre du système de gestion de l'offre, les POIC travaillent en étroite collaboration avec les 245 producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair à l'échelle du Canada pour gérer la production de plus de 665 millions d'œufs. Les POIC veillent aussi à ce que tous les producteurs respectent les exigences rigoureuses en matière de salubrité des aliments, qui font partie des normes intégrales « de la ferme à l'assiette » de l'industrie canadienne de la volaille.

De plus, lors de la réunion, les POIC ont annoncé que la Fédération canadienne des couvoirs (FCC) a désigné un deuxième directeur qui se joindra au conseil. Le conseil d'administration des POIC comprend maintenant neuf membres : un président, un directeur de chacun des six offices provinciaux et deux directeurs nommés par la FCC.

ÉVÈNEMENTS À VENIR

Septembre

18 et 19 sept.	Éleveurs de dindon du Canada	Toronto (Ont)
18 au 20 sept.	Forum annuel de Boeuf Canada	Calgary (Alb.)
24 sept.	Conseil des produits agricoles du Canada	Ottawa (Ont.)
25 et 26 sept.	Retraite des membres du Conseil	Hull (Qué.)

Octobre

16 oct.	Producteurs de poulet du Canada	Ottawa (Ont.)
22 au 25 oct.	Conseil canadiens des transformateurs d'œufs et de volailles	Ottawa (Ont.)
29 et 30 oct.	Conseil des produits agricoles du Canada	Ottawa (Ont.)

Novembre

6 et 7 nov.	Producteurs d'œufs du Canada	Ottawa (Ont.)
20 et 21 nov.	Producteurs d'œufs d'incubation du Canada	Ottawa (Ont.)
27 et 28 nov.	Producteurs de poulet du Canada	Ottawa (Ont.)
27 et 28 nov.	Éleveurs de dindon du Canada	Toronto (Ont.)

Décembre

10 au 13 déc.	Conseil des produits agricoles du Canada	Ottawa (Ont.)
---------------	--	---------------

